vinetur

Les coopératives viticoles d’Occitanie rejettent les baisses de prix après un rebond des vendanges à près de 13 millions d’hectolitres

Le groupement estime que des cuves plus remplies traduisent un retour à la normale, et non une surproduction, dans une région qui produit plus d’un tiers du vin français

jeudi 12 novembre 2026



Les coopératives viticoles d’Occitanie s’opposent à toute tentative de baisse des prix du raisin et des vins en vrac après le rebond des vendanges dans la région en 2026, estimées à près de 13 millions d’hectolitres. Elles font valoir que le retour à des volumes plus proches de la normale ne signifie pas qu’il y ait surproduction.

Dans un communiqué publié le mardi 10 novembre, les Vignerons Coopérateurs d’Occitanie ont indiqué que la récolte devrait atteindre environ 11 millions d’hectolitres en Languedoc-Roussillon et 2 millions d’hectolitres dans l’ancienne région Midi-Pyrénées. Selon le groupement, ces volumes succèdent à trois années de récoltes exceptionnellement faibles et doivent être considérés comme un retour à la normale, et non comme une raison pour les acheteurs de faire pression à la baisse sur les prix.

L’estimation des coopératives pour le Languedoc-Roussillon correspond de près aux chiffres publiés le 6 novembre par Agreste, le service statistique du ministère de l’Agriculture. Au 1er novembre, Agreste évaluait la production de la région à 11,068 millions d’hectolitres, soit une hausse de 25 % sur un an. La production viticole

nationale était estimée à 36,659 millions d’hectolitres, en hausse de 3 % sur un an, mais toujours inférieure de 10 % à la moyenne de 2021-2025.

Ces chiffres soulignent le poids du sud de la France dans la récolte 2026. D’après les données d’Agreste et l’estimation des coopératives pour l’ancienne région Midi-Pyrénées, l’Occitanie représente un peu plus d’un tiers de la production viticole française estimée. La position de la région en matière de prix dépasse donc les enjeux des producteurs locaux, d’autant qu’une grande partie de ses vins est commercialisée en vrac ou sous des indications géographiques protégées. Toute résistance aux baisses de prix dans une région approvisionnant le marché à si grande échelle pourrait influer sur les conditions d’achat des négociants, des embouteilleurs et d’autres entreprises du secteur des boissons, avec des répercussions possibles sur les marges tout au long de la chaîne d’approvisionnement.

Dans le communiqué, Fabien Castelbou, président des Vignerons Coopérateurs d’Occitanie, a déclaré que les producteurs retrouvaient enfin des niveaux de production plus proches de la normale, après plusieurs récoltes très faibles. Il a estimé que cela ne devait pas devenir « un prétexte » à une baisse des prix, ajoutant que la filière viticole n’avait presque plus de marge pour absorber de nouvelles pressions.

Les coopératives ont indiqué que les producteurs restent confrontés à des coûts élevés pour l’énergie, les emballages, les intrants agricoles, la main-d’œuvre, le financement et le respect des exigences environnementales et réglementaires. Elles ont également souligné que la région avait déjà réduit une partie de ses capacités de production en arrachant des vignes et en restructurant le vignoble, afin de contrer toute suggestion selon laquelle des cuves plus remplies cette année témoigneraient d’une surproduction structurelle.

Le rebond régional s’inscrit également dans une évolution contrastée de la récolte française. L’estimation d’Agreste au 1er novembre montre que le Languedoc-Roussillon a enregistré la plus forte hausse parmi les principales régions viticoles du pays, tandis que la Champagne a reculé de 38 % sur un an. D’autres bassins ont également progressé, notamment le Sud-Ouest (+15 %), Bordeaux (+10 %) et le Sud-Est (+7 %). La hausse dans le sud a contribué à compenser la baisse de la production dans le nord.

À l’échelle nationale, la répartition des vins compte également pour le marché. Agreste a estimé la production française de vins IGP à 12,01 millions d’hectolitres, en hausse de 18 % sur un an, tandis que celle des vins d’appellation a reculé de 4 %, à 15,042 millions d’hectolitres. Cette évolution est importante pour l’Occitanie, où les vins IGP et les vins de cépage occupent une place prépondérante et transitent souvent par les circuits du vrac avant d’arriver en rayon.

Les coopératives ont décrit le cycle végétatif 2026 comme précoce, sec, et marqué par des vendanges qui se sont étalées sur une longue période. Elles ont indiqué que les précipitations de l’hiver 2025-2026 avaient été proches de la normale, ce qui a aidé les sols et les vignes à reconstituer une partie de leurs réserves après les stress antérieurs. Le printemps et l’été ont ensuite été de nouveau marqués par la sécheresse et des températures élevées. Selon le groupement, les raisins ont été récoltés dans un très bon état sanitaire et à maturité équilibrée, ce qui l’a conduit à qualifier le millésime de grande qualité, même si les évaluations plus générales du marché dépendront des dégustations et des ventes à venir.

Le désaccord porte sur les prix payés aux producteurs à l’ouverture de la nouvelle campagne commerciale, et non sur les prix de détail pratiqués immédiatement pour les consommateurs. Rien dans les chiffres disponibles ne permet d’affirmer que le prix des bouteilles en magasin va nécessairement baisser. Les prix de détail dépendront des contrats, des stocks et des conditions de récolte dans les autres régions, ainsi que des négociations entre producteurs, coopératives, négociants et distributeurs.

Malgré la récolte plus abondante, les difficultés du secteur restent visibles. Vinabox a indiqué qu’en septembre, le Roussillon comptait quatre caves coopératives de moins que l’année précédente, ce qui souligne les tensions financières auxquelles certaines parties de la filière restent confrontées alors même que les volumes se redressent.